



COMMUNE DE ROCLINCOURT

Conseil municipal du vendredi 7 avril 2017

Présents : Delphine Cerf, Annick Dupuis, Sophie Eickmayer, Jean-Pierre Ledez, Xavier Lemaire, Hervé Lemort, Marie-Françoise Montel, Thierry Moulin (jusque 19h30), Laëtitia Neveu, Alain Pluquet, Didier Weber.

Absents excusés : Elodie Dancoisne, François Klepper.

Délégations : Thierry Moulin à Marie-Françoise Montel, Olivier Pau à Alain Pluquet, Jean-Marc Souldadié à Laetitia Neveu.

Le Conseil Municipal débute à 18h40.

Thierry Moulin quitte le Conseil à 19h30.

Compte rendu

1. Validation du compte rendu du Conseil Municipal du 26 janvier

Lecture est faite du compte rendu de la réunion du 26 janvier. Aucune remarque n'est émise.

Son approbation est soumise au conseil.

Vote : adopté à l'unanimité

2. Proposition et vote du compte administratif 2016 / Approbation du compte de gestion et délibération d'affectation des résultats 2016

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		149 368,90 €	0,00 €	79 648,02 €	0,00 €	229 016,92 €
Part affectée à investiss		39 620,13 €				39 620,13 €
Opérations de l'exercice	385 144,42 €	420 005,78 €	78 014,74 €	56 687,49 €	463 159,16 €	476 693,27 €
Totaux	385 144,42 €	529 754,55 €	78 014,74 €	136 335,51 €	463 159,16 €	666 090,06 €
Résultat de clôture		144 610,13 €		58 320,77 €		202 930,90 €

Besoin de financement				au compte 001 (déficit d'investissement reporté)
Excédent de financement			58 320,77 €	au compte 001 (excédent d'investissement reporté)
Restes à réaliser DEPENSES			97 939,00 €	
Restes à réaliser RECETTES			0,00 €	
Besoin total de financement			39 618,23 €	
Excédent total de financement				

Vote : adopté à l'unanimité

3. Proposition et vote du budget primitif 2017

Le budget primitif 2017 a été établi en prenant les hypothèses suivantes :

Pour les recettes :

Maintien des taux d'imposition actuels
Baisse des dotations de l'état en continuité des années précédentes.

Pour les dépenses :

Augmentation des frais pour les travaux de l'école (Assurance dommage ouvrage, honoraires des techniciens de la CUA, etc...)
Maintien du personnel municipal actuel.

FONCTIONNEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	459 184,00	354 192,10
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 104 991,90
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	459 184,00	459 184,00
INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 482 748,34	1 582 748,03
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	97 939,00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 58 320,77
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	1 580 687,34	1 641 068,80
	TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (4)	2 039 871,34	2 100 252,80

L'approbation du budget 2017 nécessite deux délibérations :

Maintien au taux actuel des taxes d'habitation et foncière

Vote : adopté à l'unanimité

Budgets d'investissement et de fonctionnement

Vote : adopté à l'unanimité

Plan de financement de la rénovation du groupe scolaire :

Coûts :

Total des travaux : 1 402 618 € TTC

Remboursement anticipé des prêts en cours : 250 000 € TTC

Financement :

Subventions acquises : 455 000 € TTC

Emprunts : 1 008 000 € TTC

Subventions à venir : 319 677 € TTC.

Vote : adopté à l'unanimité

4. Délibérations

a. Indemnités des élus locaux – Revalorisation de l'indice brut terminal

Vote : adopté à l'unanimité.

b. Taux de promotion pour les avancements de grade

Projet soumis avant transmission au centre de gestion.

Vote : adopté à l'unanimité.

c. Contrat SEGILOG

Le contrat de maintenance du logiciel de gestion de la Mairie SEGILOG, est prolongé d'un an.

Vote : adopté à l'unanimité.

d. Colonie de vacances – Participation des familles

La participation sera fonction du quotient familial. Il est proposé la reconduction de la participation de l'an dernier, soit trois tranches de 315 €, 330 €, 345 €.

Vote : adopté à l'unanimité.

5. Consultation de la Caisse des Dépôts et Consignations

Ce point est ajouté afin d'autoriser Madame le Maire à engager les démarches auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation pour les demande de prêts pour la rénovation du groupe scolaire.

Vote : adopté à l'unanimité.

6. Questions et points divers

La commune est sollicitée pour des demandes de subventions diverses : Collège Verlaine, RCA Natation synchronisée, PEEP, AFSEP.

Compte tenu du contexte financier de la commune, les demandes sont rejetées.

Le Conseil se termine à 20h00.